

FRÉJUS

A woman in silhouette is shown from the back, looking out at a sunset over the ocean. The sun is low on the horizon, creating a bright glow and reflecting on the water. The woman's arms are raised, and she appears to be shielding her eyes from the sun.

DÉCOUVRONS
ENSEMBLE
LE FRÉJUS
DE DEMAIN...

N°62

INTERVIEW · CONSEIL MUNICIPAL
CIRCUIT MÉTIERS D'ART · TOURISME
CONSEILS DE QUARTIER · SERVICES
ENFANCE · JEUNESSE · ÉVÉNEMENTS
ENVIRONNEMENT · TRAVAUX · AGENDA

SOMMAIRE

4 - EN IMAGES

- Fréjus et sa parure de lumières pour Noël
- Distribution du colis de Noël
- Le SMIDDEV récolte près de 2 tonnes de jouets
- Deux cérémonies pour ne pas oublier
- Les écoles de Fréjus au rendez-vous de la journée de la laïcité



7 - INTERVIEW

- Interview de David Rachline, Maire de Fréjus

10 - CONSEIL MUNICIPAL

- Un Conseil Municipal solidaire



12 - CIRCUIT MÉTIERS D'ART

- À la découverte du circuit des métiers d'art

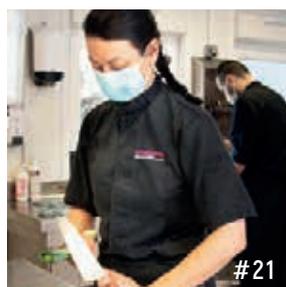


14 - TOURISME

- Plus que jamais aujourd'hui, I LOVE FRÉJUS !

15 - DOSSIER

- Les Conseils de Quartier entament un nouveau mandat
- Les Présidents des Conseils de Quartier et vos Adjoints de Quartier
- David Rachline : « la démocratie locale fonctionne à Fréjus »



19 - SERVICES

- Sauveteur des plages : la campagne estivale 2021, c'est parti !
- Jeunes Fréjusiens, prenez la route avec la bourse au permis 2021 !



20 - ENFANCE

- Pôle enfance : les crèches tournent à plein régime
- Avec "NONCOOK", les tout-petits se régaleront d'une cuisine variée de qualité

22 - JEUNESSE

- Les élèves du lycée Gallieni mettent leur talent au profit du festival du court métrage

23 - ÉVÉNEMENTS

- 24^e édition du festival du court métrage

24 - ENVIRONNEMENT

- Propreté à Fréjus : l'affaire de tous

26 - TRAVAUX

- Le point sur les derniers travaux à Fréjus

28 - TRAVAUX/ENVIRONNEMENT

- La touche environnementale...

29 - AGENDA

- Programme du mois de janvier

30 - EXPRESSION

- Tribune d'expression de la majorité et des élus non membres de la majorité municipale

 www.ville-frejus.fr

 [ville.frejus](https://www.facebook.com/ville.frejus)

 [VilledeFrejus](https://twitter.com/VilledeFrejus)

 [VilledeFrejus](https://www.instagram.com/VilledeFrejus)

 [Ville de Frejus - TV](https://www.youtube.com/VilledeFrejus-TV)

OÙ TROUVER FRÉJUS LE MAGAZINE ?

Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des Fréjusiens. Il est téléchargeable et consultable sur le site internet de la Ville, www.ville-frejus.fr

Il est disponible dans tous les équipements publics et de quartier de la Ville (Hôtel de Ville, mairies annexes, médiathèque Villa Marie, Théâtre Le Forum, Office de tourisme, Point info de Saint-Aygulf, maisons de quartier, centres sociaux, équipements sportifs).

Si vous ne le recevez pas, contactez la direction de la communication au 04 94 17 66 34.

Directeur de la publication : David RACHLINE - **Directrice de la communication :** Laurence RIBBE - **Rédaction :** Sophie CECCHI, Chloé CORBIN, Philippe CORBIN, Magdalena MAUCHANT, Rafaël QUESSADA et Nadia RAMI - **Photos :** Valeria PETRINI et Service Communication - **Impression :** Imprimerie RICCOBONO - **Prochain numéro :** Février 2021 - ISSN n°1630 - 8247 - Magazine imprimé sur du papier 100 % recyclé. « Fréjus, Le Magazine » est imprimé à 36 500 exemplaires. Sa périodicité est mensuelle, sauf durant l'été.



“

Sachons garder
en nos cœurs cette part
de joie et d'espoir qui
fera qu'ensemble,
nous saurons
faire face.

”

BONNE ANNÉE À TOUS !

J'espère que vous avez passé d'agréables fêtes de Noël. Que vous avez pu, en dépit des contraintes qui nous ont été imposées, les partager avec vos proches, et que cette période a été l'occasion d'un véritablement ressourcement.

Après l'année qui vient de s'écouler, tristement marquée par la pandémie de Covid-19, je formule avant tout le vœu que 2021 permette d'ouvrir une nouvelle page placée sous le signe de l'espoir. Espoir de retrouver une vie normale, sereine et conviviale. Et aussi espoir pour tous nos acteurs économiques, en premier lieu nos restaurants, bars et hôtels, très durement touchés. Car une année qui commence, c'est aussi l'envie de se laisser porter vers de nouveaux rivages et d'aspirer tout simplement au bonheur, un mot trop souvent absent de nos vies ces derniers mois. Cette année, la Ville vous emmène vers de nouveaux horizons, notamment à travers un magazine municipal revisité, et je l'espère plus agréable à parcourir.

Le bonheur, c'est aussi cette capacité d'émerveillement qui demeure en chacun de nous. De fait, après la thématique mensuelle "Itinéraire Patrimoine" de 2020, place cette année au "Circuit des Métiers d'Art" de Fréjus, à travers des reportages qui vous emmèneront chaque mois à la découverte des artistes et artisans qui en font partie. Peintres, sculpteurs, tapissiers-décorateurs et autres créateurs en tous genres vous émerveilleront par leurs talents et savoir-faire. Cette rubrique sera également l'occasion de (re)découvrir le cœur historique de Fréjus qui regorge de ces pépites.

Le bonheur, c'est aussi la convivialité et la proximité. Arrivés au terme du mandat de leurs membres, les conseils de quartier ont été renouvelés et leur composition fixée par le Conseil municipal du 26 novembre dernier. Véritables lieux d'échanges, de concertation et de propositions, les conseils de quartier donnent vie à la démocratie participative et nous permettent d'intervenir au plus près des attentes des Fréjusiens.

Ces attentes, ce sont aussi celles des acteurs économiques durement éprouvés ces derniers mois. C'est pourquoi le Conseil municipal a adopté plusieurs mesures en leur faveur, détaillées dans ces pages.

Ces mesures s'inscrivent dans la limite des compétences communales et viennent en complément de celles prises par la CAVEM, qui dispose de la compétence "développement économique", notamment en termes d'exemption des 2/3 de la cotisation foncière des entreprises les plus touchées et de prêts à taux zéro.

Nous restons évidemment attentifs à l'évolution de la situation pour accompagner au mieux nos commerçants dans le redémarrage, que j'espère proche pour tous, de leur activité. Car la nécessaire protection de la population ne doit pas se traduire par une destruction de notre tissu économique de proximité ni par un climat anxiogène nourri d'incertitudes et d'incohérences.

Pour autant, et en dépit des difficultés traversées, Fréjus avance. Plusieurs des mesures proposées lors de notre campagne ont déjà été mises en œuvre ou sont en passe de l'être. En matière de petite enfance, cela se traduit par l'installation des deux crèches "L'Arche de Julii" et les "Petits Centurions" au Pôle Enfance. Cette dernière constitue un accueil supplémentaire qui vient renforcer l'offre aux familles. Toutes les structures de la petite enfance disposent désormais de locaux neufs offrant un cadre d'accueil optimal aux petits Fréjusiens.

En ce début d'année, je reste déterminé, ainsi que l'ensemble de mon équipe, pour continuer à faire de Fréjus : une ville pour tous où chacun trouve son bonheur.

Sachons garder en nos cœurs cette part de joie et d'espoir qui fera qu'ensemble, nous saurons faire face.

Et c'est ainsi avec cœur et espoir que je vous souhaite une bonne année 2021 !

David Rachline
Maire de Fréjus





FRÉJUS ET SA PARURE DE LUMIÈRES POUR NOËL

Décorations, illuminations... Durant les Fêtes, le cœur historique de la cité romaine s'est paré des couleurs et lumières de Noël. Manège enchanté, arbre à cadeaux, sapin géant et guirlandes lumineuses ont ainsi orné le centre-ville.

Fréjus a brillé de mille feux, de quoi en prendre plein les yeux !

DISTRIBUTION DU COLIS DE NOËL

Quelque 1500 colis de Noël auront été distribués à nos seniors cette année. Il faut rappeler que le maire, David Rachline, a abaissé le seuil à partir duquel il était possible de prétendre à ce colis, de 74 à 70 ans sous conditions de ressources et de 84 à 80 ans sans autres conditions. Et pour faire face à la crise sanitaire, et ne faire prendre aucun risque à nos aînés, les élus et le personnel municipal ont apporté ce colis au domicile des bénéficiaires.



LE SMIDDEV RÉCOLTE PRÈS DE 2 TONNES DE JOUETS

Chaque année, le SMIDDEV (Syndicat mixte intercommunal du développement durable de l'est-Var) organise une collecte de jouets, ensuite redistribués par l'association "Un Noël pour chaque enfant".

Une, puis deux hottes avaient été installées à l'entrée de la mairie place Formigé, pour une collecte record de 413 kg de jouets, et près de deux tonnes sur l'ensemble du territoire intercommunal. De quoi faire des centaines de petits heureux...



5 décembre - Saint-Aygulf



2 décembre - Malpasset

DEUX CÉRÉMONIES POUR NE PAS OUBLIER

2 décembre (anniversaire Malpasset)

5 décembre (morts pour la France en Afrique du Nord)

Même sans public (et sans les nombreux élèves de Fréjus pour Malpasset), du fait de la crise sanitaire, les cérémonies de début décembre n'en ont pas moins permis de rendre hommage aux victimes des conflits d'Afrique du Nord comme de la catastrophe qui a entraîné la disparition de nombreux enfants de Fréjus. Pour que vive leur mémoire.

LES ÉCOLES DE FRÉJUS AU RENDEZ-VOUS DE LA JOURNÉE DE LA LAÏCITÉ

De nombreuses écoles de la ville ont participé à la Journée de la laïcité à l'École, le 9 décembre dernier. La maternelle de Villeneuve a notamment travaillé sur la notion de liberté. Dessins, écriture et tableaux ont ainsi été exposés. La classe de grande section a récité le poème "Liberté" de Paul Éluard. De leur côté, les élèves de l'école élémentaire Les Eucalyptus ont célébré cette journée avec une exposition de colombes aux couleurs de la France, décorées de leurs propres mains.



INTERVIEW

INTERVIEW DE **DAVID RACHLINE, MAIRE DE FRÉJUS**



DAVID RACHLINE, au plus près des Fréjusiens

L'année 2020 vient de se terminer.

Quel bilan en tirez-vous ?

Comme vous le savez, l'année a été marquée par l'apparition du virus Covid-19, auquel personne n'était préparé. Face à une situation inédite, nous avons déployé tous les moyens à notre portée pour protéger les Fréjusiens et pallier les carences de l'État. Souvenez-vous de la gestion des masques. Au plus fort de l'épidémie, le gouvernement disait aux Français qu'ils ne servaient à rien... car il n'était pas en mesure d'en fournir.

Dès le début de la crise, il m'est apparu impensable de laisser les Fréjusiens livrés à eux-mêmes. Nous avons immédiatement mobilisé toutes les synergies locales. C'est ainsi que le groupe HDI de M. Barbero a réussi à importer 500 000 masques de protection et les a offerts aux collectivités pour que nous les remettions gracieusement aux professionnels les plus exposés (infirmiers, pompes funèbres, chauffeurs de taxi, etc.). Dès la sortie du confinement, le 11 mai, nous avons organisé à deux reprises des distributions de masques à la population. Une première fois de masques chirurgicaux et une seconde fois de masques en tissu. Autant dire que nous étions en première ligne pour protéger les Fréjusiens.

En parallèle, soucieux du sort des commerçants et artisans particulièrement impactés, nous avons déployé un arsenal de mesures pour leur venir en aide, notamment des exonérations de redevances du domaine public et de certains loyers, soit près de 800 000€ pour les deux périodes de confinement. C'est un effort conséquent mais indispensable pour soutenir notre tissu économique.

En outre, nous avons créé une cellule d'appui aux entreprises, en plus du guichet unique lancé par la Cavem. Les mesures d'accompagnement ont été répertoriées dans



un guide dédié aux entreprises. Nous avons aussi travaillé pour offrir une meilleure visibilité aux commerçants, notamment avec un guide des commerces en activité, régulièrement mis à jour.

La Ville s'est aussi mobilisée pour les plus vulnérables. Nous avons mis en place un service de livraison de courses à domicile dédié. Ce service est venu compléter ceux déjà proposés par le CCAS tels que le portage de repas ou l'aide au ménage. Enfin, j'ai tenu à instaurer un dispositif de « mise à l'abri » pour les SDF sur la Base nature, où des repas chauds leur étaient servis le soir.

J'espère en tous cas que cette crise sanitaire sera bientôt derrière nous, afin que nous puissions retrouver la vie à laquelle nous sommes tous attachés.

“
La Ville s'est aussi
mobilisée pour les plus
vulnérables
”

Quelle place occupe la sécurité à Fréjus ?

Pour moi, le sentiment de sécurité est fortement corrélé au bien-être. Il me tient à cœur que les Fréjusiens soient et se sentent en sécurité dans notre belle cité. Par conséquent, depuis 2014, les moyens humains comme matériels de la police municipale ont été accrus. Son organisation a été optimisée afin d'assurer une présence sur le terrain 7j/7 et 24h/24 avec la création de nouvelles brigades. La vidéo-protection a été renforcée et continue à l'être avec de nouvelles caméras. Le dispositif « Citoyens vigilants » s'est largement développé, et je m'en réjouis, car la sécurité, c'est l'affaire de tous et une attention de tous les instants.

Plus récemment, alors que le plan Vigipirate a été élevé au niveau « urgence attentat » après la nouvelle attaque terroriste de Nice, j'ai décidé d'augmenter les patrouilles de la police municipale autour des bâtiments publics, écoles et lieux de culte. Nous avons doté de gilets pare-balles les agents de surveillance de la voie publique, les gardiens de parcs et les agents de la Brigade environnement. La Police municipale est totalement mobilisée, en lien étroit avec la

Police nationale. Je me félicite de cette coopération solide et fructueuse dans l'intérêt de tous les Fréjusiens.

Des instances telle que le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance permettent aussi aux acteurs de la sécurité (Etat, Police nationale, Procureur de la République, etc.) d'échanger informations et expériences en vue de mettre en place des dispositifs de terrain adaptés. Nous travaillons aussi sur la prévention de la radicalisation, avec notamment des formations de nos agents afin de permettre le repérage et la signalisation rapides en cas de suspicion.

Enfin, nous voulons construire une véritable politique de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, avec une prise en charge efficiente. Nous envisageons de créer, en lien avec les différents intervenants institutionnels et associatifs, un lieu dédié, proposant un véritable accompagnement face à ce fléau.

Quelles sont vos priorités pour 2021 ?

Tout d'abord, il m'importe que nous sortions rapidement de cette crise sanitaire pour en limiter les dégâts économiques et sociaux. Je veillerai à ce que la Ville demeure aux côtés des plus vulnérables et aussi de nos acteurs économiques les plus impactés. Cela passe à mon sens par un effort tout particulier d'investissement.

Des investissements à consacrer en premier lieu au cadre de vie des Fréjusiens, avec de nouveaux aménagements pour embellir notre ville. Ceci avec une dimension environnementale forte. La Ville a mis en place dès 2020 une aide à l'acquisition de vélos électriques, et nous allons poursuivre la réalisation de trames piétonnes et cyclables sécurisées.

Je souhaite aussi continuer à améliorer l'accueil et la prise en charge de nos enfants. Après la réalisation du Pôle Enfance, nous poursuivons nos efforts de rénovation de nos écoles et d'accroissement des capacités d'accueil de la petite enfance.

Enfin, nous continuerons à développer, en lien avec la CAVEM, notre action pour l'attractivité de Fréjus, attractivité de son centre historique, de son bord de mer comme de ses zones économiques, créatrices d'emplois.

Nous avons de nombreux projets en ces différents domaines. Nous les mettrons en œuvre comme je m'y étais engagé et, à l'instar de ce que nous avons fait depuis 2014, sans augmenter les impôts des Fréjusiens. Ceux-ci m'ont renouvelé leur confiance en mars 2020, et je les en remercie vivement. Avec mon équipe, nous saurons nous en montrer dignes.





UN CONSEIL MUNICIPAL solidaire

Alors que la crise sanitaire ne s'est pas encore estompée, le Conseil municipal du 26 novembre a une nouvelle fois témoigné de sa solidarité envers les professionnels durement touchés.

La Ville a également réaffirmé son soutien actif aux associations.



COVID-19 : PRÈS DE 150 000 € DE MESURES POUR LES PROFESSIONNELS IMPACTÉS...

Comme ce fut le cas lors du premier confinement, David Rachline, Maire de Fréjus, a proposé au Conseil municipal des mesures de soutien pour les commerçants, artisans et acteurs associatifs qui n'ont pu poursuivre leur activité à compter de début novembre. Les commerçants fermés ont été exemptés de redevances d'occupation du domaine public pour novembre et également pour la totalité du mois de décembre. De même pour les établissements de plage normalement ouverts en cette période. Si certains devaient malheureu-

sement rester fermés en janvier, ils bénéficieront mêmes exonérations sur la totalité du mois, afin de les aider dans le redémarrage de leur activité, comme cela avait déjà été le cas lors du deuxième trimestre de 2020. Les artisans d'art comme les associations hébergés dans des locaux municipaux ont été exemptés de loyer durant les deux derniers mois de l'année.

« Toute une série d'initiatives ont été prises aussi bien par la commune que par la Cavem, elles sont régulièrement rappelées sur nos supports de communication. Les acteurs économiques et les commerçants les voient et y sont attentifs », a rappelé David Rachline avant de souligner que « les exonérations représentent un montant global de 100 000 € ».

Christelle Plantavin, adjointe au Commerce a souligné que « nous sommes proches des commerçants en cette période difficile. Des mesures ont été prises et des outils développés. Parmi les actions concrètes mises en place : un annuaire des commerçants, un service livraison à destination des plus fragiles, et un appui

logistique aux pharmacies dans le cadre de la lutte contre le Covid-19. »

Gérard Charlier de Vrainville, adjoint à l'attractivité du territoire et vice-président de la CAVEM chargé du développement économique, a précisé pour sa part que « la délégation économique de la CAVEM se mobilise avec l'aide des Villes.

Il faut savoir qu'il existe 75 aides de l'État et nous avons formé des équipes afin qu'elles puissent répondre au mieux aux attentes des entreprises. Nous avons téléphoné à chacune d'entre elles. Il y a peu d'agglomérations qui font un travail aussi poussé. »

En parallèle, le Conseil municipal a également exonéré le délégataire de la restauration scolaire et collective de la Ville et du CCAS, la société GARIG, qui s'attache à développer les circuits courts dans son activité, de 50% de sa redevance annuelle, compte tenu du fort impact du confinement, soit un effort complémentaire de 45 000 €.



**...ET 30 000 € POUR LE CINÉMA
« LE VOX »**

Alors que le secteur culturel est également durement impacté par la crise sanitaire, le Conseil municipal a également souhaité soutenir le « Vox », cinéma d'art et d'essai de Fréjus. Soucieux que ce cinéma continue de fonctionner et compte tenu de l'intérêt public local, le Conseil municipal a décidé de lui attribuer une subvention exceptionnelle de 30 000 €.

UN SOUTIEN ACCRU AUX ASSOCIATIONS

Dans le cadre du soutien de la Ville à la vie associative, le Conseil municipal a reconduit plusieurs conventions de mise à disposition de personnel municipal auprès de différentes associations : Club de l'âge d'or, SASEL, Centre social et culturel de l'Agachon, Tennis Club Gallieni, Etoile Football Club ou Fréjus Var Volley notamment. Ces mises à disposition, à temps plein ou ponctuelles, aident ces structures dans le développement de leurs activités au profit des Fréjusiens.

Le Conseil a également voté plusieurs conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens pour accompagner et soutenir dans la durée les principales associations fréjusiennes.

Ce fut notamment le cas pour le Centre de Loisirs

Jeunesse (CLJ), à travers une convention triennale signée avec l'association et ses autres partenaires : Etat, CAF, CAVEM, Ville de Saint-Raphaël. En effet, le CLJ développe auprès des jeunes, sous l'égide de la Police nationale, des actions à caractère sportif et culturel durant les vacances d'été. Fortes de leur succès, il est prévu que ces activités soient aussi mises en œuvre sur les petites vacances scolaires. Le soutien de la Ville se traduit par une participation à hauteur de 40 000 € et la mise à disposition sur toute la période estivale de deux éducateurs sportifs et deux animateurs, ainsi que la mise à disposition de locaux.



**RENOUVELLEMENT
DES CONSEILS DE QUARTIER**

Ville de proximités, Fréjus accorde une place essentielle à la démocratie locale.

Relais directs entre la municipalité et les habitants, les conseils de quartier sont renouvelés tous les trois ans.

Au nombre de 11, ils ont vocation à donner la parole aux Fréjusiens et à faire remonter leurs idées pour améliorer la vie quotidienne des habitants au plus proche du terrain.



Le Conseil municipal a donc entériné la nouvelle composition des 11 conseils de quartier, chacun composé de trois collèges (personnalités représentatives, associations locales et habitants).

Plus d'infos dans le dossier consacré aux conseils de quartier pages 15 à 18.

À LA DÉCOUVERTE DU



CIRCUIT DES MÉTIERS D'ART

La ville de Fréjus est membre fondateur de l'association "Villes et Métiers d'Art" depuis 1992. Depuis, elle s'investit pleinement dans le développement de ces métiers "atypiques" sur son territoire et adopte une politique de valorisation à travers son Circuit des métiers d'art.

Tapissiers-décorateurs, peintres, graphistes, sculpteurs, lithographe, créateurs en tous genres... ils sont 38 artistes et artisans à faire partie du Circuit, pour la plupart installés dans le centre historique. Le but est de transmettre les techniques et les savoir-faire à la fois traditionnels et modernes. Tous passionnés, les membres participent à la richesse artistique de Fréjus, contribuant ainsi à la renommée et au rayonnement de la cité.

En septembre 2020, la Ville inaugure la "Maison des Arts", une salle entièrement dédiée à l'exposition des œuvres des artisans du Circuit.

Situé place Paul-Vernet, cet espace a pour objectif d'appuyer son impact culturel dans le secteur local.

Après avoir mis le focus sur les sites emblématiques du patrimoine de la cité romaine toute l'année passée, **Fréjus le Magazine** vous propose au fil de cette année 2021 de partir à la découverte de ces artisans qui participent à la vie économique et culturelle de la ville.

Bonnes et belles visites.

“ Tapissiers-décorateurs, peintres, graphistes, sculpteurs, lithographe, créateurs en tous genres... ”



Anne-Catherine BRANTHOMME, une restauratrice d'œuvres fidèle aux artistes et leurs peintures.

C'est dans son bel atelier situé en plein cœur de Fréjus, au 157 rue Grisolle, qu'Anne-Catherine exerce sa passion et son métier. En effet, cela fait deux ans qu'elle travaille dans la cité romaine, un cadre inspirant selon l'artisan, par son histoire, son architecture et son cachet.

Depuis plus de 16 ans elle restaure des œuvres d'art dans le respect des codes imposés par son métier, mais aussi en tachant de retranscrire au mieux le message de l'artiste passé par l'intermédiaire de l'œuvre.

« Je ne suis pas une artiste, je suis un artisan. »

Anne-Catherine nous explique qu'un restaurateur n'a pas vocation à créer, « il doit révéler la véritable créativité de l'artiste, c'est une véritable règle de déontologie du métier. » Un travail artisanal au scalpel et au pinceau, étroitement lié à une vraie démarche intellectuelle.

Restaurer une œuvre d'art est un ensemble d'opérations qui permet à l'œuvre de traverser les âges. Spécialisée en conservation-restauration de tableaux, le travail de la restauratrice consiste à sauvegarder l'objet qui lui est confié en agissant après un examen approfondi de l'œuvre. Une profession très encadrée par un code de déontologie propre à la restauration du patrimoine : stabilité et réversibilité des matériaux utilisés lors de la restauration et lisibilité de l'œuvre après restauration. Le respect de l'intégrité esthétique et historique de l'œuvre est essentiel, il faut respecter fidèlement la philosophie de l'artiste exprimée dans sa peinture.

Anne-Catherine BRANTHOMME
Restauratrice d'œuvres d'art
157, rue Grisolle - Tél. : 06 61 15 09 12
Mail : acbranthomme@gmail.com



"MUREN", ou l'art de (re)donner vie aux matériaux naturels

« J'emprunte à la Terre ce qu'elle m'offre, et je prends aux hommes ce qu'ils délaissent. » Telle est la devise artistique de Muren, artiste plasticienne et référente du Circuit des métiers d'art de Fréjus, qu'elle a rejoint en juillet 2019. « Cela fait des années que je rêve d'y entrer. Lorsque l'occasion s'est présentée, je n'ai pas hésité ». Elle entrepone ainsi ses œuvres dans son atelier, situé rue du Docteur Ciamin, dans le centre historique de Fréjus.

Pourquoi ce choix de métier ? « Je voulais sculpter, tout simplement, comme j'ai toujours fait, confie l'artiste plasticienne. Je n'ai pas perdu mon âme d'enfant, je ne l'ai même sûrement jamais quittée. » Elle s'est alors inspirée des techniques qu'elle pratiquait enfant, comme le papier mâché, en y ajoutant un côté plus "professionnel" et "durable". « Je donne toujours un certain aspect à mes œuvres, précise Muren, la pierre un peu vieillie ou le métal rouillé... J'aime cette notion du temps qui passe. »

Côté technique, elle ne travaille qu'avec des matériaux naturels ou de récupération : carton, tissus, plastique, métal. « Du moment que le matériau me plaît ou m'inspire, j'en tire une création dans ce domaine », explique Muren. Elle fabrique ensuite ses propres pâtes, qu'elle perfectionne au fil du temps, avant de les colorer avec des pigments naturels. À travers certaines créations, elle remet au goût du jour une ancienne technique, le "carton pierre". « C'est un matériau énormément utilisé dans les églises, les théâtres à l'époque. Plus maintenant parce qu'il est très long à mettre en œuvre. Mais c'est une matière fascinante. »

Ses sculptures et ses peintures, qui tournent souvent autour du corps humain, et plus particulièrement féminin, sont toutes issues de sa propre créativité.

« Je laisse mon cœur s'exprimer en un total lâcher-prise », comme elle aime à l'expliquer.

MUREN - Atelier MUREN
48, rue du Docteur Ciamin - Tél. : 06 86 72 72 94
Mail : murenarte@gmail.com



« un déclic avec l'argile » pour la potière-céramiste, Katia CHIOTTI

« C'est un métier manuel et créatif qui doit être pratiqué par passion. » Katia Chiotti est potière-céramiste : elle fabrique de la vaisselle et des objets décoratifs avec de l'argile. Membre du Circuit des métiers d'art depuis 2013, elle installe son atelier "Terre(s)" dans la rue de Beausset, à Fréjus.

« J'ai découvert la poterie par hasard. Un jour, un ami m'a amené un bloc d'argile, j'ai commencé à créer de petites choses... » Jusqu'à devenir une passion. Elle se lance alors dans un CAP "tourneur en céramique" puis, de fil en aiguille, se perfectionne sur la technique au sein de plusieurs écoles de poterie et décoration. « Il faut être patiente, parce que la transformation de la matière est longue. La poterie, c'est la fabrication, la décoration et la cuisson pour enfin arriver au produit fini. »

Si l'art de la poterie se diversifie dans ses techniques de travail, elle avoue avoir une préférence pour le travail brut, sans machine. « Je travaille surtout la terre vernissée, la poterie du Sud de la France, explique Katia Chiotti. C'est une base d'argile rouge, décorée à l'engobe – mélange de terres liquides teintées – et tapissée de glaçure transparente. »

L'artiste se sert de son atelier comme d'un lieu d'exposition pour ses créations, mais aussi un lieu d'apprentissage. Depuis 2016, elle propose des stages et des cours de poterie pour adultes et pour enfants pour initier à l'art de la poterie, un métier "réellement à part"...

Katia CHIOTTI - Atelier POTERIE "TERRE(S)"
83, rue de Beausset
Tél : 04 94 83 71 34
Mail : katiceram@yahoo.fr





Plus que jamais aujourd'hui, I LOVE FRÉJUS !

Faire rayonner Fréjus, en valorisant son histoire, sa culture et son patrimoine architectural unique est un objectif majeur de David Rachline.

Les initiatives en ce sens sont accompagnées et encouragées par la municipalité.

Afin d'aller toujours plus loin dans la valorisation de sa ville, l'Office de tourisme de Fréjus a impulsé, main dans la main avec la municipalité, la création de la marque "I LOVE FRÉJUS", dont une première déclinaison est née sous la forme d'une page Facebook.

Cette page est gérée et animée par une communauté d'ambassadeurs – Fréjusiens, vacanciers, professionnels, Office de tourisme, agences de communication, chefs d'entreprises,

vidéastes, sportifs... –, qui désirent à travers leurs yeux de passionnés rassembler des fans du monde entier avec des partages authentiques.

Fréjus se vit, se montre et se clame !

Photos, vidéos, poésie, coups de cœur, avec pour objectif de mettre en avant toutes les facettes de notre belle cité (littoral, mer, nautisme, patrimoine, terroir, tribu famille ou amis, traditions...), tel est l'objectif de ces amoureux de Fréjus unis autour de cette page Facebook !

À votre tour, nous vous invitons à aimer la page "I Love Fréjus". Dans vos posts, pensez à utiliser le hastag **#I Love Fréjus** pour le faire voyager toujours plus loin.

EN CHIFFRES

> 2020 (juillet)

Date de création

> 3180

Nombre d'abonnés

> 15

Nombre d'ambassadeurs

LES CONSEILS DE QUARTIER ENTAMENT UN NOUVEAU MANDAT

Les membres des conseils de quartier élus en 2017 pour trois ans, comme en dispose la charte votée en 2014, ont achevé leur mandat en cette fin d'année 2020.

Après un appel à candidatures lancé en septembre auprès des habitants – qui furent plus de 250 à répondre – et des associations, le Conseil municipal du 26 novembre dernier a approuvé la composition des nouveaux Conseils, et le Maire en a désigné les Présidents.

Fréjus le Magazine vous propose de faire mieux connaissance avec vos Adjoints de quartier et les Présidents des conseils de quartier, et de mieux vous faire connaître le rôle de ces conseils, acteurs clés d'une démocratie de proximité vivante.

Les Présidents des Conseils de Quartier et vos Adjoints de Quartier



1. FRÉJUS-CENTRE

Adjoint de quartier : Patrick Renard
Sur RDV du lundi au vendredi (9h30 -> 19h)
Tél. 04 94 51 97 05



Président du conseil de quartier : Abdelkader Benhabreuche
Permanence sur RDV
Tél. 06 89 98 43 01 - k.benhabreuche@gmail.com



2. FRÉJUS-PLAGE

Adjointe de quartier : Lydia Rigail
Sur RDV
Tél. 06 82 32 82 35



Président du conseil de quartier : Girolamo Piemontese
Permanence sur RDV
Tél. 07 60 81 18 28 - conseilfrejusplage@gmail.com



3. SAINT-AYGULF

Adjoint de quartier : Gilles Longo
Sur RDV les mardis et vendredis matin,
en mairie annexe de Saint-Aygulf
Tél. 04 94 52 60 40 ou 04 94 17 66 27



Président du conseil de quartier : Christian Rudnik
Permanence le mardi (10h -> 12h)
à la salle de réunion en mairie de Saint-Aygulf
Tél. 06 38 35 00 87 - rudnik.christian@neuf.fr



4. CAÏS-CAPITOU

Adjointe de quartier : Sandrine Crépet
Sur RDV
Tél. 06 62 11 55 53



Présidente du conseil de quartier : Marjorie Tisset
Permanence sur RDV
Tél. 06 66 95 21 98 - andreolettamarjorie@gmail.com

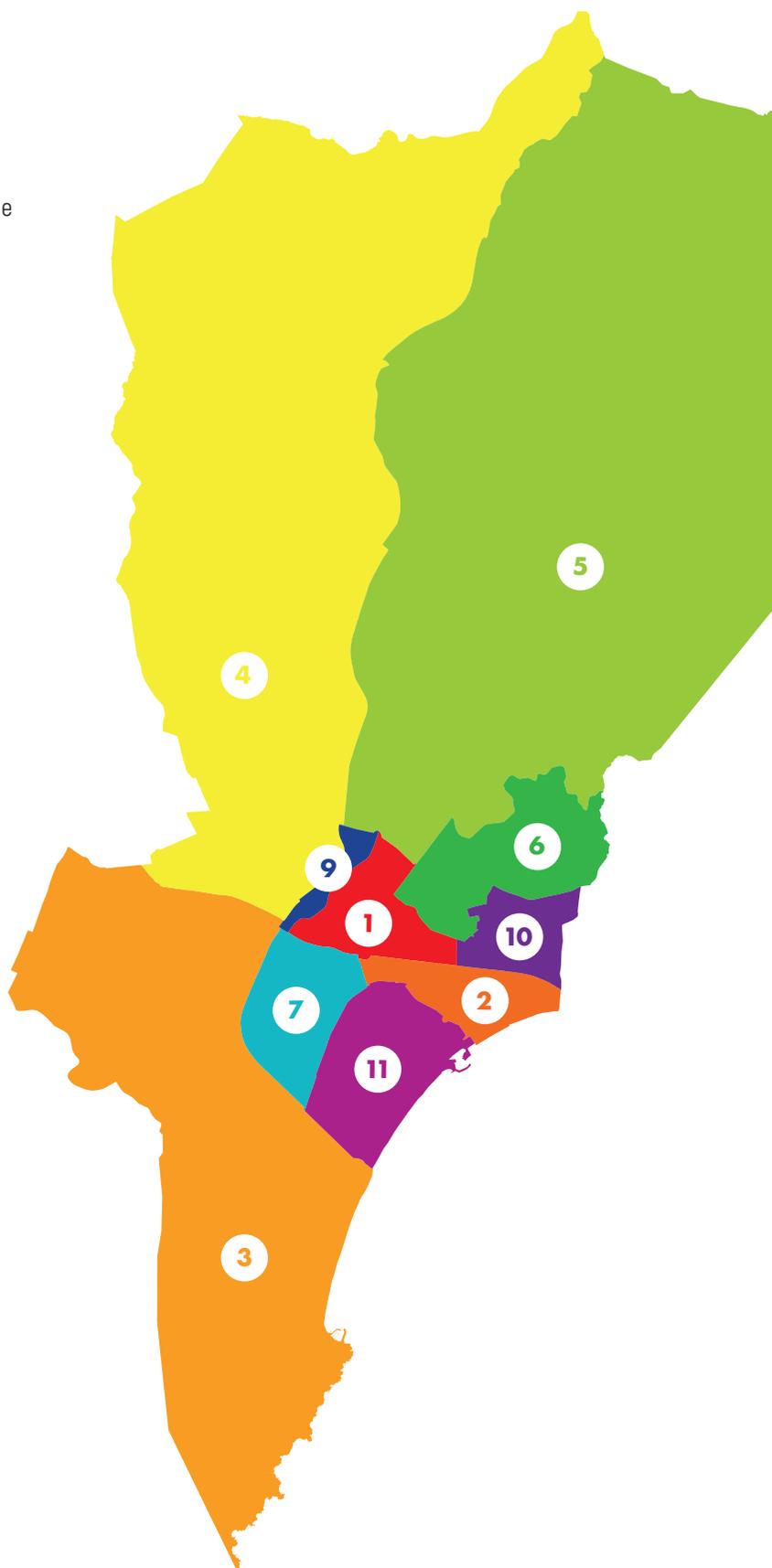


5. TOUR DE MARE

Adjointe de quartier : Martine Petrus-Benhamou
Sur RDV
Tél. 04 94 53 26 86



Présidente du conseil de quartier : Joëlle Leusie
Permanence les 1^{er} et 3^e jeudis du mois,
sur RDV en mairie annexe de la Tour de Mare
Tél. 04 94 53 26 86 - quartiertourdemare@gmail.com



HORAIRE D'OUVERTURE DU POINT D'ACCUEIL VIE DES QUARTIERS :

Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h. Tél. : 04 94 17 66 70 - Mail : viedesquartiers@ville-frejus.fr

8



6. GALLIENI-VALESCURE-MAGDELEINE



Adjoint de quartier : Patrick Perona

Sur RDV

Tél. 04 94 51 97 46



Président du conseil de quartier : Pierre Lesieur

Permanence le 2^e mardi du mois (18h -> 20h)
à la salle de réunion "Jean-Marquès" de la Halle des sports
de Sainte-Croix

Tél. 06 65 35 15 03 - lesieurpierre80@gmail.com

7. VILLENEUVE



Adjoint de quartier : Cédric Humbert

Sur RDV

Tél. 04 94 51 97 00



Présidente du conseil de quartier : Yolande Cusumano

Permanence le 1^{er} jeudi du mois (9h30 -> 11h30)
au Centre d'animation de Villeneuve

Tél. 06 10 29 17 63 - yolande.cusumano@free.fr

8. ESTÉREL



Adjointe de quartier : Carine Leroy

Sur RDV

Tél. 04 94 40 38 44



Présidente du conseil de quartier : Anne Perrier

Permanence sur RDV

Tél. 06 13 86 36 78 - al.perrier@bbox.fr

9. AGACHON



Adjoint de quartier : Christophe Chiocca

Sur RDV

Tél. 06 86 95 01 02



Présidente du conseil de quartier : Sarah Kenouni

Permanence les 1^{ers} mardi et vendredi du mois
(17h -> 19h) à la salle Prévert

Tél. 06 82 44 77 41 - conseilagachon@gmail.com

10. LA GABELLE



Adjointe de quartier : Nassima Barkallah

Sur RDV

Tél. 04 94 17 66 13



Président du conseil de quartier : Robert Florentin

Permanence sur RDV

Tél. 06 77 84 52 17 - gisrotin@free.fr

11. PORT-FRÉJUS



Adjoint de quartier : Patrick Renard

Sur RDV du lundi au vendredi (9h30 -> 19h)

Tél. 04 94 51 97 05



Présidente du conseil de quartier : Nadine Warcollier

Permanence sur RDV

Tél. 06 83 40 19 97 - conseilportfrejus@gmail.com

DAVID RACHLINE :

« la démocratie locale fonctionne à Fréjus »

Dès 2014, David Rachline, maire de Fréjus, a érigé la démocratie locale et la politique de proximité en priorités. Le meilleur exemple ? La création des conseils de quartier selon une charte établie et validée en 2014, proposant aux Fréjusiennes et Fréjusiens, à travers 11 conseils de quartier, d'être force de proposition(s) en lien avec les Adjoint(s) de quartier et le Maire.

Qui mieux que les habitants, quartier par quartier, sont les plus à même d'apporter des idées, faire part de projets, de remarques au plus près des préoccupations de chacun d'entre eux ? Sur la précédente mandature, près de 2500 interventions auront été réalisées par les services de la Ville à partir des demandes des conseils de quartier. En outre, un budget participatif de 200 000 € a été mis en place pour réaliser des projets de proximité initiés par ces Conseils, budget que le Maire a décidé d'augmenter dans les années à venir.



UN APPEL À CANDIDATURES ENTENDU

Désignés pour trois années, les conseils de quartier installés en 2017 ont achevé leur mandat fin 2020. Un appel à candidatures avait alors été lancé dès septembre pour appeler les Fréjusiens et les associations locales à rejoindre les conseils à renouveler.

« Un appel à candidatures fortement entendu, puisque ce sont pas moins de 254 Fréjusiens et Fréjusiennes qui ont répondu présent pour servir notre ville, a noté lors du dernier conseil municipal Charles Marchand, adjoint au maire qui a succédé à Pascal Pipitone à la coordination de ces conseils de quartier. Je me dois ici de souligner cet engagement et de remercier nos concitoyens pour celui-ci. »

David Rachline a quant à lui salué « les compétences, les qualités et la connaissance du terrain de tous ces candidats, éléments indispensables qui ont permis à tous ces postulants d'être totalement représentatifs ».

UNE REPRÉSENTATION ÉLARGIE

Chaque Conseil de quartier demeure organisé autour de trois collèges :

- **Personnalités qualifiées** : 4 personnalités représentatives du quartier, nommées par le Maire ;
- **Associations** : jusqu'à 6 associations locales ayant fait acte de candidature ;
- **Habitants** : jusqu'à 8 habitants (contre 6 auparavant) ayant fait acte de candidature, ces 8 représentants ayant été tirés au sort sous contrôle d'huissier lorsque le nombre de candidats était supérieur. S'y ajoutent jusqu'à 6 suppléants.

Chaque Président(e) de conseil de quartier est nommé(e) par le Maire parmi le premier collègue. Dans huit des onze conseils, les Président(e)s vont poursuivre leur mission. Il s'agit de mesdames Leusie, Cusumano, Kenouni et Warcollier, ainsi que de messieurs Piemontese, Rudnik, Lesieur et Florentin. En revanche, Marjorie Tissot,

Anne Perrier et Abdelkader Benhabreuche vont étreindre leurs nouvelles fonctions, respectivement aux commandes des conseils de quartier de Caïs-Capitou, Saint-Jean de l'Estérel et Fréjus-centre.



Retrouvez l'ensemble des informations liées aux conseils de quartier sur notre page dédiée sur le site www.ville-frejus.fr (<https://www.ville-frejus.fr/fr/municipalite/citoyennete-et-democratie-locale/>)

SAUVETEUR DES PLAGES :

la campagne estivale 2021, c'est parti !

Si le capitaine Franck Cuomo s'est arraché les cheveux au printemps dernier pour permettre aux néo-surveillants de baignade de l'été 2020 de terminer leur cursus de formation... avant la saison – la faute au Covid ou, plus exactement, aux deux mois de confinement –, la saison estivale ne s'en est pas moins excellemment déroulée. Ceci également grâce à l'apport des pompiers professionnels et volontaires déjà aguerris les saisons précédentes.

Pour autant, Rémi Tintané, le jeune lieutenant qui a succédé au capitaine Cuomo au poste de responsable référent des plages au sein des pompiers de Fréjus, espère s'éviter de telles sueurs froides cette année. De fait, la campagne de recrutement pour l'été 2021 est déjà bien lancée. Les pompiers ont avancé dès la mi-octobre leur protocole d'inscriptions pour les présélections du **samedi 6 février** prochain à la **piscine Maurice-Giuge**. « *Les expériences passées nous ont appris que les étudiants, notamment qui postulent à des jobs d'été, lancent parfois leurs recherches dès la fin d'année, déclarent de concert Franck Cuomo et Rémi Tintané. C'est pourquoi nous-mêmes débutons nos inscriptions à cette période.* »



Les candidats souhaitant s'inscrire pour postuler à ces épreuves de sélection – tests physiques (200 m palmes, masque et tuba et un parcours combiné, 50 m nage ventrale, 25 m apnée et 25 m rétropédalage) suivis d'un entretien –, doivent répondre à deux conditions : avoir 18 ans au 1^{er} juin 2021, et s'engager pour deux mois à minima entre juin et septembre (formulaire d'inscription sur le site du Service départemental d'incendie et de secours, SDIS 83 -> www.sdis83.fr).



 Tél. : 04 94 19 87 10



La 4^e campagne de la Bourse au permis est en route. Depuis 2018, dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse, la ville de Fréjus a mis en place ce dispositif d'aide financière (300 €, soit environ 30 % du coût total des droits d'inscription à l'examen) à destination d'une vingtaine de jeunes Fréjusiens de 15 à 25 ans. Le choix de l'auto-école demeure à la libre appréciation du candidat. En contrepartie, les candidats sélectionnés (sur dossier) s'engagent à prendre part à une action écocitoyenne menée avec les services municipaux.

JEUNES FRÉJUSIENS, prenez la route avec la Bourse au permis 2021 !

Pour la session 2021, le dossier est en ligne et disponible au téléchargement à l'adresse <https://ville-frejus.fr/fr/vivre-a-frejus/vie-sociale/jeunesse/bourse-au-permis>.

Il est également possible de récupérer les documents auprès du Centre d'animation de Villeneuve, au 63, rue de l'Argentière.

Une fois complété – avec notamment une lettre de motivation –, ce dossier doit être renvoyé (ou déposé) **avant le 26 février** au Centre d'animation

de Villeneuve. Quant à l'action écocitoyenne, elle se déroulerait comme chaque année durant les vacances scolaires de printemps, **du lundi 26 avril au vendredi 7 mai, chaque matin (de 9h à 12h).**

Centre d'animation de Villeneuve
63, rue de l'Argentière

Tél. : 04 94 52 79 26

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

PÔLE ENFANCE :

les crèches tournent à plein régime

Biberons, tétines, piscine à balles...
L'activité bat son plein dans les deux crèches
du Pôle enfance, désormais ouvertes
et fonctionnelles.

« L'Arche de Julii » et « Les Petits Centurions »,
deux crèches qui se sont parfaitement
intégrées au sein du Pôle enfance dans des
locaux mutualisés de 500m² qui permettent
de garantir un accueil optimal des tout-petits.

Ainsi, les deux structures se partagent un espace
extérieur ou encore une salle de psychomotricité
avec toboggan. Elles ont aussi des espaces
distincts de jeux avec dinette, de coins de change,
biberonnerie, espaces repas et dortoirs.

LA CRÈCHE MUNICIPALE FAMILIALE « L'ARCHE DE JULII »

gère les 26 assistantes maternelles municipales
qui accueillent les enfants à leur domicile.

Elles se rendent régulièrement dans les locaux
de la crèche pour des activités diverses, ateliers
avec intervenants, visites médicales, etc.

Cette structure a reçu son agrément d'ouverture
au mois d'octobre dernier. Précédemment
hébergée provisoirement dans les locaux
municipaux avenue du XV^e Corps, elle bénéficie
aujourd'hui de locaux neufs et performants.



LA MICRO-CRÈCHE MUNICIPALE « LES PETITS CENTURIONS »

offre une capacité de 7 berceaux. Cette structure
a reçu son agrément en novembre dernier.

C'est un accueil supplémentaire qui vient
renforcer l'offre aux familles. De plus, les locaux
mutualisés lui permettent d'accueillir les enfants
confiés aux assistantes maternelles de
« L'Arche de Julii » si l'une d'entre elles venait
à être souffrante.

OUVERTURE DE L'ALSH ÉLÉMENTAIRE ET MATERNEL

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
du Pôle enfance, nommé ALSH de l'Aqueduc,
a ouvert ses portes le mois dernier.

D'une capacité de 96 places, il accueille
chaque mercredi et pendant les vacances
scolaires les enfants des écoles élémentaires
Via Aurelia, Turcan, Balzac et Aubanel.

Il accueille également les élèves de l'école
Via Aurelia chaque jour de la semaine
scolaire sur le temps périscolaire du soir
jusqu'à 18h30.

Dans le prolongement, l'accueil de loisirs
maternel ouvre en ce début d'année 2021.



En savoir +

La crèche « L'Arche de Julii » est la troisième crèche municipale à bénéficier du renouveau de ses locaux, après « Arc-en-Ciel » en 2018 et « La Nouveleto » en 2020. Avec la micro-crèche Les petits Marsouins qui a ouvert ses portes en 2010, toutes les structures municipales de la petite enfance disposent désormais de locaux neufs offrant un cadre d'accueil optimal aux petits Fréjusiens.



AVEC "NONOCOOK",

les tout-petits se régaler d'une cuisine variée de qualité

Derrière l'association "Nonocook", se cache l'histoire d'un couple, Marie-Noëlle et Bernard Radigon. Si Marie-Noëlle ne travaillait que dans une crèche au début, elle opère désormais main dans la main avec son mari pour régaler les papilles des petits de cinq crèches sur Fréjus et Saint-Raphaël.

UNE AVENTURE PROGRESSIVE

Tout commence par une rencontre, celle de Marie-Noëlle Radigon et Christine Prin, la directrice de la crèche "Tartine et Nutella". « Lorsque Christine m'a demandé de cuisiner pour sa crèche, je lui ai dit que la cuisine collective ne m'intéressait pas, raconte Marie-Noëlle. Elle m'a répondu qu'elle non plus. On a alors discuté de cuisine, et soudainement nous avions le même langage ! »

Marie-Noëlle devient alors cuisinière salariée de la crèche, jusqu'au déménagement de celle-ci, où une autre opportunité se présente à elle. Elle a alors possibilité d'aménager une cuisine plus professionnelle, qui pourrait ainsi être exploitée à plus grande échelle. « Progressivement, les directrices des autres crèches sont venues me solliciter, car elles avaient eu vent de mes prestations. » Peu à peu, l'association "Nonocook" voit le jour.

UNE CUISINE DE QUALITÉ POUR LES TOUT PETITS

"Nonocook", c'est avant tout l'idée d'offrir une large palette de saveurs aux enfants. Pour cela, Marie-Noëlle, qui s'occupe de la préparation des plats et de la cuisine, utilise des produits locaux frais, de qualité, à 95% bio. Bernard, lui, est chargé des achats, de la livraison, de la comptabilité, et joue parfois le rôle du commis.

À deux, ils fonctionnent sur le principe de "liaison froide" : la préparation des repas se fait la veille par Marie-Noëlle, plats livrés le lendemain dans les 5 structures par Bernard.

Pour l'organisation des menus, c'est une question d'envie. « L'envie de tester de nouvelles recettes tout en respectant les directives du ministère de la Santé concernant les enfants », informe la cuisinière. Les idées proviennent de ses nombreux livres de recettes, mais aussi des discussions avec les directrices des crèches. « J'ai un retour sur tous mes menus, ce qui a plus ou moins été apprécié par les enfants. Cela m'aide énormément pour les futurs menus. »

Fameux menus qui sont établis sur un délai d'un mois. « On essaie au maximum de suivre une ossature assez précise, explique Marie-Noëlle. Je privilégie d'abord les protéines de la mer,

la viande une à deux fois, et je propose un repas végétarien dans la semaine. »

DES ATELIERS POUR PERPÉTUER LE SAVOIR-FAIRE À LA MAISON

Au-delà du simple fait de cuisiner, Marie-Noëlle souhaite également transmettre sa passion.

« Je veux proposer un moment de partage en plus de la diffusion de mes repas ».

Pour cela, elle organise une à deux fois par mois des ateliers, autant pour les parents que pour le personnel des crèches. **Pour la cuisinière,** « il y a une volonté de bien manger auprès des enfants, mais aussi une continuité le soir au sein des familles. Les parents se sentent concernés, et ils sont surtout rassurés. »

Un bon moyen de réaliser des repas de qualité, bons et sains, sans avoir besoin d'un talent incroyable.



LES ÉLÈVES DU

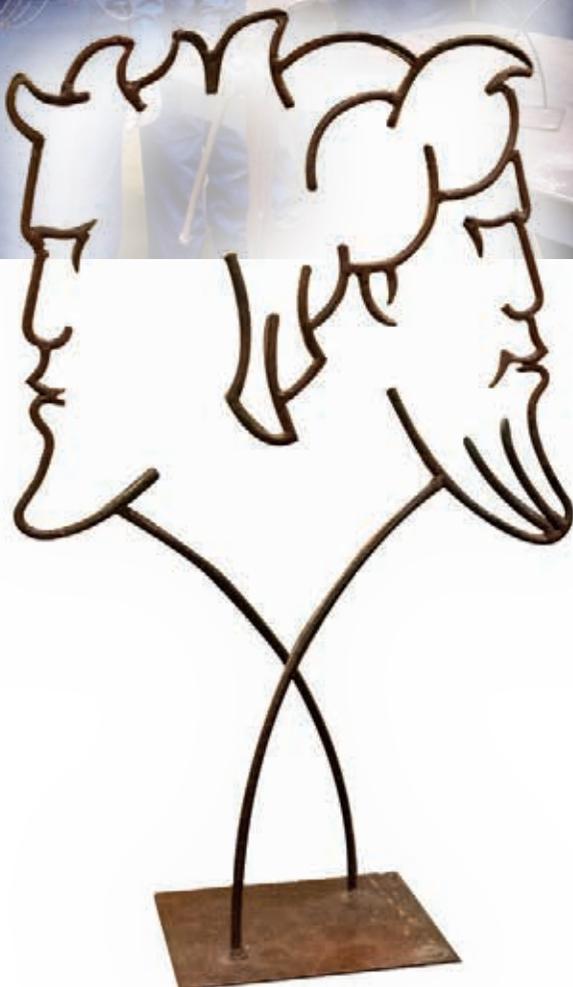
LYCÉE GALLIENI**mettent leur talent
au profit du festival
du court métrage**

En début d'année (très) prochaine, se tiendra la 24^e édition du Festival du court-métrage à Fréjus. Un événement qui met à l'honneur le 7^e art, mais également, pour la troisième fois, les étudiants du Lycée Gallieni qui participeront doublement à cet événement. D'une part, ils voteront pour leur court-métrage favori et d'autre part s'attelleront à la confection des trophées pour les différents prix : le prix scolaire, attribué par les étudiants, le prix animations pour le lauréat du vote du public avec enfants et enfin le prix « coup de cœur du jury », nouveauté de cette année, qui viendra récompenser le court-métrage sélectionné par ce dernier. Les lycéens reproduiront également les trophées originels de feu M. Gallego selon le souhait de son épouse, remis traditionnellement aux lauréats du festival.

Il y a un an, les élèves de seconde du BAC Professionnel ouvrage métallique et les étudiants de 2^e année de CAP serrurier-métallier avaient réalisé les trophées en mettant en avant les éléments phares du 7^e art (caméra, pellicule).

LES NOUVEAUTÉS POUR 2021

Cette année, les élèves de seconde du BAC Professionnel Ouvrage métallique, épaulés par les élèves de première du BAC Professionnel métallerie et les étudiants de 2^e année de CAP serrurier-métallier vont réaliser 3 nouveaux trophées. Faits d'acier et de plastique ils comporteront la tête bicéphale d'Hermès, symbole de Fréjus, ainsi que le logo de la Ville. Ainsi, depuis début novembre, les étudiants travaillent d'arrache-pied pour confectionner ces trophées. À quoi peut-on s'attendre de la part de ces étudiants regorgeant de savoir-faire et de créativité ?





Philippe Gallego, plasticien-fondeur du Circuit des métiers d'art, disparu en 2019, avait créé le Trophée Hermès bicéphale, qui récompense les lauréats du Festival, aujourd'hui repris les jeunes du lycée Gallieni. Philippe Gallego avait également imaginé ce trophée spécifique pour la 20^e édition en 2017.



DU FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE

(15 janvier - 9 février)

le court en long et en large à Fréjus

Action ! L'année culturelle repart – on l'espère tous – sur les chapeaux de roue à Fréjus, avec la 24^e édition du Festival du court métrage, du 15 janvier au 9 février*. Organisé par la ville de Fréjus, avec le concours de l'Agence du Court-Métrage et de partenaires publics et privés, l'événement est devenu, au fil des ans, un rendez-vous incontournable autour du 7^e art.

Le Festival du court métrage de Fréjus, c'est avant tout un événement phare de l'univers du cinéma. Il est connu pour ses compétitions officielles, mettant en lice trois sélections : "Hermès" et "Aurélia" dans la catégorie court métrage de fiction, et "Animation", dédiée aux courts métrages d'animation. Au total, plus de 1200 films ont été visionnés, mais seulement 9 cette année ont été choisis pour constituer la sélection finale sur la soirée de compétition le vendredi 22 janvier. L'émotion sera sans nul doute au programme, à travers des courts métrages diversifiés : comédie, polar, faits de société ou encore poésie.

LA DIVERSITÉ AU CŒUR DU FESTIVAL

« Cette édition sera un tremplin pour les 25 ans du festival en 2022 », confie Jérôme Reber, Directeur de l'Action Culturelle et du Patrimoine.

De nombreuses animations seront proposées durant la quinzaine du Festival, telles que des rencontres avec des professionnels, des ateliers, des expositions...

Cette année, plusieurs temps forts sont à noter. Le 2 février, une soirée cinéma au Vox, animée par Christian Le Hemonet, célèbre réalisateur et scénariste français qui proposera un court et un long métrage. Autre événement inédit, un grand concert de musiques de films, produit par l'orchestre "Passion classique" de Nice au théâtre du Forum le 9 février 2021, accompagné par les élèves de l'École municipale de musique Jacques-Melzer.

À NOTER : la réservation des billets pour la soirée de compétition le 22 janvier ainsi que le concert de musiques de films le 9 février se fera auprès de l'Office du tourisme.

24^e Festival du court métrage de Fréjus
Compétition officielle - Vendredi 22 janvier
Théâtre Le Forum

Renseignements et réservations :
Office de tourisme - Tél. : 04 94 51 83 83
Programme complet à retrouver sur le site
www.ville-frejus.fr

LES FILMS EN COMPÉTITION POUR 2021

- > **Entracte**
(16', réalisateur Anthony Lemaître, drame)
- > **Hizia**
(20', réalisateur Chabname Zariab, drame)
- > **Le Veau**
(15'06, réalisateur Victoria Runtsova, drame)
- > **Le syndrome d'Archibald**
(19', réalisateur Daniel Perez, drame)
- > **Accord parfait**
(12'52, réalisateur Xavier Inbona, drame)
- > **Les Tissus blancs**
(20', réalisateur Moly Kane, drame)
- > **Yandere**
(20'45, réalisateur William Laboury, drame)
- > **Rehak**
(7'14, réalisateur Pierre B, drame)
- > **Pile Poil**
(20'45, réalisateurs Grégory Gadebois et Yvonnick Muller, drame)

*Les réservations et la tenue même du Festival demeurent soumises aux nouvelles directives du gouvernement en matière de confinement/couvre-feu.



PROPRETÉ À FRÉJUS

l'affaire de tous

La Ville propose aux Fréjusiens des services performants pour garantir des rues plus propres et dégagées. C'est ainsi que les colonnes enterrées, qui ont été mises en place en 2017 pour un investissement de **250 000 euros** facilitent le dépôt des ordures ménagères aux Fréjusiens et de faire de Fréjus une ville propre et agréable. Cette installation impose un respect strict des consignes de dépôt, hélas trop souvent ignorées. Au même titre que trop de dépôts sauvages sont encore constatés. Rappelons-le : **la propreté est l'affaire** de tous et les ordures doivent être déposées **exclusivement** dans les colonnes enterrées ou les conteneurs qui font l'objet d'un entretien régulier par la CAVEM.

ORDURES MÉNAGÈRES : DES CONSIGNES SIMPLES POUR UNE VILLE PROPRE

Les colonnes enterrées présentent de nombreux avantages : **un environnement visuel agréable et esthétique, une utilisation plus simple et rapide, et la diminution des nuisances olfactives et sonores.** Quant aux conteneurs, ils doivent être sortis la veille de la collecte et rentrés dans les résidences très peu de temps après l'enlèvement des ordures ménagères. La collecte des ordures

ménagères se fait **2 fois par semaines** en période hivernale et **3 fois par semaines** en période estivale. L'intégralité des dépôts doit être réalisée aux **points de collecte prévus à cet effet et uniquement ceux-ci.** Tout contrevenant s'expose à une contravention pouvant aller jusqu'à **1 500 euros.**

TRI SÉLECTIF : LE SMIDDEV VALORISE ET TRANSFORME VOS DÉCHETS MÉNAGERS

Le SMIDDEV, Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers, a pour mission de valoriser l'ensemble des déchets ménagers triés, collectés par les services de la CAVEM **une fois par semaine tout au long de l'année.** Il se fixe des objectifs ambitieux pour **protéger l'environnement et réduire la part des déchets enfouis.** Depuis 2015, cette part s'est sensiblement réduite et celle des déchets valorisés a bondi **jusqu'à 49 % en 2017,** notamment grâce au traitement des déchets verts par la plateforme de valorisation du SMIDDEV ouverte depuis 2016. **Ces déchets verts sont recyclés à 100 %,** une partie en composte normé et labellisé BIO et une autre partie en paillage

ou bois énergie. **L'économie est réelle pour la collectivité :** le traitement des déchets verts sur ce site est **2 fois moins cher** qu'en décharge. L'intérêt du tri est donc multiple : **réduire sa production de déchets ménagers, agir concrètement en faveur de l'environnement et économiser l'agent public.**

COLLECTE DES BIODÉCHETS : ÉCOLES, CRÈCHES ET CENTRES DE LOISIRS CONCERNÉS DEPUIS 2019

C'est également dans l'esprit d'une **gestion des déchets responsable,** que la Ville a mis en place une **collecte des « biodéchets » dans l'intégralité des écoles, mais aussi des crèches et centres de loisirs de Fréjus** depuis la rentrée 2019. Dans chaque cantine, on retrouve un espace consacré au débarrasage des plateaux : trois poubelles – deux sachets verts pour les "biodéchets" et un sachet noir pour les emballages –, des pots pour y déposer les couverts, un bac pour les verres, et un chariot pour les assiettes. Tous les jours ces « biodéchets » sont **collectés et transformés,** ce qui participe à une **gestion responsable.**



LE MOT DE L'ÉLU DÉLÉGUÉ :

Charles Marchand,

adjoint à la vie des quartiers,
aux travaux, à la voirie et la propreté,
aux forêts et espaces verts,
et aux risques majeurs.

La propreté de Fréjus est un sujet essentiel auquel la municipalité est attachée. Animés par une réelle volonté, le Maire, David Rachline, ainsi que son équipe, ont mis en place les mesures nécessaires pour garantir aux Fréjusiens des **rues propres**. En effet, la **propreté est l'affaire de tous**, et dans **l'intérêt général**, nous ne transigerons pas sur les incivilités, qui doivent faire l'objet de sanctions. **Nous agissons, et nous continuerons d'agir en faveur du bien-être des Fréjusiens.**

DES BACS ORANGE POUR VOS DÉCHETS VERTS

Depuis le mois de septembre 2017 un service gratuit de collecte des déchets verts est à disposition des Fréjusiens. Plus de 3 800 conteneurs de 340 litres ont été livrés aux habitants pour faciliter la collecte de ces déchets : élagages, branchages (jusqu'à 8 cm de diamètre et 1 mètre de long), feuilles et fleurs mortes, et les emballages qui constituent les déchets non dangereux (papier, plastique, boîte en métal, carton).

Les bacs orange doivent être sortis la veille au soir.

Les déchets verts déposés en dehors du bac ne seront pas ramassés. Tout contrevenant est passible d'une amende de 150 à 400 euros.

Il existe néanmoins des déchets qui ne rentrent pas dans le cadre de la collecte, comme par exemple les feuilles et les troncs de palmiers, les yuccas, les souches, les troncs d'arbre et les déchets de balayage. Ces déchets sont à déposer par vos soins à la déchetterie, quartier de La Palissade, à Fréjus.

Un service gratuit qui représente une solution écologique pour la réduction de la production de déchets.

ENCOMBRANTS :

Respectez le planning

Les demandes de rendez-vous pour la collecte de vos encombrants doivent être effectuées en contactant le numéro vert dédié aux encombrants

0800 009 239.

L'appel doit être passé une semaine avant le jour de collecte prévu au planning.

En revanche, le dépôt des encombrants doit s'effectuer le jour précisé selon les secteurs par le calendrier. Tout dépôt hors des jours dédiés est pénalement répréhensible, conformément à l'article 131-13 du Code pénal, et aux dispositions du règlement sanitaire départemental. Le contrevenant s'expose à une amende pouvant s'élever jusqu'à 450 €, et est même passible d'une poursuite au tribunal.

2021	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Janvier	4	5	6	7	8
Février	1 ^{er}	2	3	4	5
Mars	1 ^{er}	2	3	4	5
Avril	5	6	7	8	9
Mai	3	4	5	6	7
Juin	7	8	9	10	11
Juillet	5	6	7	8	9
Août	2	3	4	5	6
Septembre	6	7	8	9	10
Octobre	4	5	6	7	8
Novembre	1 ^{er}	2	3	4	5
Décembre	6	7	8	9	10

Lundi	Fréjus-Centre et Villeneuve
Mardi	Fréjus-Plage et Port-Fréjus
Mercredi	Caïs, Capitou, Magdeleine, Gabelle
Jeudi	Saint-Jean de Cannes et Saint-Aygulf
Vendredi	Tour de Mare, Ste Brigitte et Valescure

DÉCHETS VERTS :

Une fois par semaine selon le secteur

Lundi	Tour de Mare, Valescure nord
Mardi	Caïs, Capitou, Sainte-Brigitte
Mercredi	Centre ville, Valescure sud
Jeudi	Saint-Aygulf
Vendredi	Villeneuve, Port-Fréjus Fréjus-Plage

LE POINT SUR LES DERNIERS TRAVAUX À FRÉJUS

Petits chantiers, grands bénéfiques, promesses tenues

Avant la fin du premier trimestre 2021, la première phase du **renforcement des digues du Reyran** sera terminée. L'occasion sera alors donnée de rappeler les grandes lignes de ce chantier débuté voici 18 mois dans le cadre de la lutte contre les inondations. Et d'évoquer dans le même temps un autre projet d'importance pour protéger la zone d'activités de la Palud, récemment entamé, en détaillant les techniques et le phasage des travaux.

AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE RUE ARISTIDE-BRIAND

La rue Aristide-Briand a cette particularité de voir trois voies différentes y déboucher (rues des Moulins, Edmond-Poupée et Grisolle) sur deux voies avant de s'élargir sur une troisième.

Mais la circulation peut parfois s'y avérer compliquée, voire dangereuse, notamment lorsqu'un véhicule arrivant de Grisolle ou Edmond-Poupée souhaite gagner le parc de stationnement de la Porte d'Orée, se voyant contraint de "couper" la voie de droite où circulent les véhicules débouchant de la rue des Moulins.

Un aménagement a donc été réalisé ici à base de l'allongement d'une bordure béton et la concrétisation d'une voie dédiée pour gagner le parking. Aménagement routier doublé d'un aménagement piétonnier, avec la création de deux îlots centraux en amont et en aval du passage piétons face au service du stationnement, qui empêchent les véhicules de croiser les voies à cet endroit et sécurisent la traversée des piétons de, avec la possibilité de s'arrêter en toute sécurité en milieu de chaussée au besoin.

COÛT DES TRAVAUX : 5 097 € TTC



Aménagement sécuritaire rue Aristide-Briand



Reprise d'enrobés rue Gustave-Bret



Réfection du revêtement à Port-Fréjus II

REPRISE D'ENROBÉS SUR DIVERS AXES DE LA VILLE

Plusieurs reprises d'enrobés ont été récemment effectuées, notamment dans le centre historique (rues du Docteur Turcan, Gustave-Bret et Joseph-Aubenas), mais également avenue Lachenaud ou encore rue des Chênes, sur la voie traversant le lotissement "Les Jardins d'Orélia" menant vers le stade et le gymnase éponymes. Des "pastilles" qui permettent aux véhicules de rouler sur un tapis propre et sans ornières.

COÛT DES TRAVAUX

Turcan, Bret, Aubenas : 52 457 € TTC

Lachenaud : 36 860 € TTC

Chênes : 30 946 € TTC

Alexis-Carrel : 75 839 € TTC

RÉFECTION DU REVÊTEMENT À PORT-FRÉJUS II

Quelque 2 000 m² (très exactement 2 080 m²) de revêtement ont été rénovés sur le quai de la Marine, au long du bassin de Port-Fréjus II, côté ouest au pied des lotissements. Étaient concernés le cheminement piétons et les voies d'accès pompiers. Le stabilisé a été remplacé pour une grande partie par un enrobé de couleur rouge, et les surfaces en bout des cheminements, entre les bâtiments ou encore en intersection en contigu au quai, ont été revêtues de béton désactivé.

COÛT DES TRAVAUX : 122 749 € TTC

“

Ces deux derniers mois, en dépit du retour du confinement, la Ville de Fréjus a engagé nombre de travaux. Pas forcément des chantiers de grande envergure, mais des interventions qui participent de l'embellissement de la ville et de la sécurité, tant routière que piétonne. Tour d'horizon.

”



Parking agrandi et 40 places "gagnées" à Villeneuve



Hangar à bateaux, local de rangement et logement à Saint-Aygulf



Nouvel arrêt de bus à Lou Gargalon

PARKING AGRANDI ET 40 PLACES "GAGNÉES" À VILLENEUVE

Les derniers travaux de finition ont été exécutés le vendredi 18 décembre, de manière à pouvoir livrer le nouvel équipement avant les vacances de fin d'année. À Villeneuve, la rénovation du parking jouxtant l'école élémentaire, à l'intersection avenue de Villeneuve - rue des Anthémis, est donc effective depuis quelques jours déjà.

Le délaissé qui existait jusqu'alors en bordure de l'ancien parking a été mis à profit pour agrandir le parc de stationnement et ainsi passer d'une capacité d'accueil de 29 véhicules à 69 véhicules. Avec des places parfaitement délimitées.

Un réaménagement dont on mesurera immédiatement les effets bénéfiques, notamment au moment de la rentrée et sortie des classes de l'élémentaire Les Eucalyptus.

COÛT DES TRAVAUX : 165 633 € TTC

HANGAR À BATEAUX, LOCAL RANGEMENT ET LOGEMENT À SAINT-AYGULF

À côté de la toute nouvelle Maison des associations, livrée juste avant le confinement printanier, viennent d'être réalisés un hangar à bateaux avec un atelier, un bureau, une mezzanine et un coin toilettes avec douche pour une surface totale de 145 m². Cet espace, assorti d'une aire de lavage de 60 m², a pour vocation la mise à l'abri des pointus de tradition et mis à disposition de l'Association des Voiles Latines. Ont également été réalisés un local de rangement (28 m²) attenant à la salle de sports Régis-Auzereau et un logement pour un gardien (48 m²).

Ces projets, **d'un montant total de 531 000 €**, viennent compléter le réaménagement du complexe sportif (terrains de tennis et city-stade) et de la Maison des associations, **un investissement total de 1,55 M€ TTC.**

NOUVEL ARRÊT DE BUS À LOU GARGALON

La livraison toute proche de l'ensemble immobilier "Lou Gargalon" sur la RD37 a nécessité plusieurs aménagements routiers. La Ville a ainsi financé et réalisé un agrandissement de l'entrée dans le giratoire en amont du péage autoroutier, afin de sécuriser la sortie du nouveau lotissement. Ces dernières semaines a également été réalisé un double arrêt de bus, aux nouvelles normes pour l'accès aux personnes à mobilité réduite]. Ce nouvel équipement – à l'instar d'ailleurs de la contre-allée – a été financé par l'aménageur à la demande de la Ville et du Département.

LA TOUCHE ENVIRONNEMENTALE...

Plusieurs chantiers ou aménagements réalisés lors des derniers mois de 2020 ont tout particulièrement intégré l'enjeu environnemental, au cœur des projets de la Ville.



Pose de ganivelles sur les plages de Saint-Aygulf

POSE DE GANIVELLES SUR LES PLAGES DE SAINT-AYGULF

Initialement prévus avant le (premier) confinement et avant la dernière saison estivale, la pose de nouvelles ganivelles sur les plages de Saint-Aygulf a finalement été réalisée courant novembre. Sous la direction du service biodiversité de la Cavem, mais menés par la Direction des interventions techniques de la ville de Fréjus et financés par celle-ci, ces travaux ont consisté en la pose de 800 mètres linéaires de nouvelles ganivelles (en châtaignier), sur le secteur "pont de la Galiote - Le Venise".

L'objectif : éviter que le vent n'emporte le sable, et le fixer et le garder sur la plage, notamment en bordure de parking pour (re)former et renforcer la dune. Ainsi confortée, la dune se végétalise au moyen d'espèces endémiques typiques et crée cette "barrière" naturelle pour endiguer l'érosion des plages. Des pictogrammes ont été apposés sur les "clôtures" pour informer et sensibiliser promeneurs et vacanciers au rôle important de ces ganivelles sur la biodiversité et la plage.

COÛT DES TRAVAUX : 12 124 € TTC



Signalétique sur les sentiers de Malpasset

SIGNALÉTIQUE SUR LES SENTIERS DE MALPASSET

Initiée par un groupe d'étudiants de l'École nationale supérieure de géologie de Nancy et leurs encadrants, concrétisée en partenariat entre les services municipaux et l'ACC Malpasset, une nouvelle signalétique a été mise en place sur le sentier qui mène aux ruines du barrage de Malpasset.

Une dizaine de panneaux expliquant la genèse du barrage, son implantation dans le site de

Malpasset, le contexte géologique et naturel du site, les causes de la rupture, etc., ont ainsi été implantés tout au long du sentier menant à l'ancien barrage. Sur le sentier pédestre, qui conduit au pied des ruines, comme sur le second, accessible aux piétons et vététistes, qui amène au belvédère surplombant le barrage. Le Syndicat mixte de protection du massif de l'Estérel (SIPME), qui gère le projet "Estérel Grand Site de France", a financé cette opération. Cette belle initiative rend plus concrète et visuelle pour les visiteurs ce qui demeure le pan le plus tragique de l'histoire de Fréjus.

RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES À L'ÉCOPARKING DE SAINTE-CROIX

Lors de la réalisation de l'éco-parking de Sainte-Croix, la Ville y a installé une borne de recharge pour véhicules électriques. Cette borne semi-rapide 2 x 11 kW, est disponible simultanément pour deux véhicules et gratuite pour les usagers.

COÛT DES TRAVAUX : 12 000 € TTC



Recharge pour véhicules électriques à l'écoparking de Sainte-Croix

LES PERMANENTES

➤ ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Les mardis 5, 19 janvier et 2 février, 14h30
Hôtel de Ville, salle de la Chapelle
Sur inscription auprès du service des Associations
☎ 04 94 51 76 17

➤ LOISIRS ET PARTÂGE

Permanence tous les jeudis, de 8h à 11h30
Maison de quartier de la Tour de Mare - 65, allée du Serpolet
☎ 07 83 77 81 01

➤ LIGUE CONTRE LE CANCER

Marche mensuelle le 2^e mardi de chaque mois - Rdv à 10h
Base nature, point accueil
☎ 06 20 81 22 70

➤ BROCANTE ET VIDE-GRENIERS

Tous les samedis du 5 janvier au 28 décembre
Place de la Poste, Saint-Aygulf
☎ 06 27 72 01 34

➤ FRÉJUS VOUS ACCUEILLE

Tous les mardis et jeudis matins, 9h-11h - Sauf pendant les vacances scolaires
Maison pour l'emploi, Base nature
Cours de Pilates
Vendredi, 12h15-13h15
Marche nordique
Vendredi, 14h-15h30
Renseignements : frejusva.org

➤ AGGLOSCENES

Mardi 26 janvier, 20h30
Comédie « La dégustation »
Théâtre le Forum - 83, bd de la mer
☎ 04 94 95 55 55

➤ RENDEZ-VOUS DU MERCREDI

Mercredi 27 janvier, 14h30
(sur réservation) - A partir de 6 ans
« L'atelier des petits créateurs »
Médiathèque Villa-Marie
☎ 04 94 51 01 89

➤ CINÉMA

Samedi 30 janvier, 14h30
(Dans le cadre du 24^e Festival du Court-métrage de Fréjus) - Le public est invité à rencontrer le Comité d'organisation du festival qui exposera ses critères de sélection : choix artistiques, contraintes techniques, coups de cœur...
Médiathèque Villa-Marie
☎ 04 94 51 01 89

➤ AGGLOSCENES

Samedi 30 janvier, 20h30
Concert « Marc Lavoine »
Théâtre le Forum - 83, bd de la mer
☎ 04 94 95 55 55

➤ SOIRÉE SPECTACLE

Jeudi 30 janvier, 20h30
« Time Machine » - Au profit de l'association fréjusienne Les petits pas de Sarah
Salle Félix Martin, Saint-Raphaël
Réservation obligatoire : www.helloasso.com
☎ 06 71 16 37 69 / lppds.e-monsite.com

➤ THÉÂTRE LE FORUM

Jeudi 30 janvier, 20h30
« L'herbe de l'oubli »
Compagnie Point Zéro [Belgique]
☎ 04 94 95 55 55

➤ LOTO LOU MISTERIOU

Dimanche 2 février, 14h30
Complexe sportif Gallieni, avenue Henri Giraud
☎ 06 34 33 57 99

➤ THÉÂTRE LE FORUM

Dimanche 2 février, 17h
Lyrique et musique classique
« Passion Galliano »
Orchestre symphonique de l'Opéra de Toulon
Soliste Richard Galliano
☎ 04 94 95 55 55

DU 4 AU 10 JANVIER

➤ RENDEZ-VOUS DU MERCREDI

Mercredi 6 janvier (sur réservation)
14h30 pour les enfants de 3 à 8 ans
16h pour les enfants de 0 à 3 ans
« L'heure du conte »
Médiathèque Villa-Marie
☎ 04 94 51 01 89

➤ AGGLOSCENES

Jeudi 7 janvier, 20h30
Théâtre « Fleurs de soleil »
Théâtre le Forum - 83, bd de la mer
☎ 04 94 95 55 55

DU 11 AU 17 JANVIER

➤ PAUSE PHILO

Mardi 12 janvier, 18h
« Distanciation physique : comment maintenir le lien social ? »
Médiathèque Villa-Marie
☎ 04 94 51 01 89

➤ RENDEZ-VOUS DU MERCREDI

Mercredi 13 janvier (sur réservation)
Fa Si La écouter
14h30 pour les enfants de + de 3 ans
16h pour les enfants de 0 à 3 ans
« Dans les bois... conte musical et jeux pour découvrir les instruments de l'orchestre »
Médiathèque Villa-Marie
☎ 04 94 51 01 89

➤ AGGLOSCENES JUNIOR

Vendredi 15 janvier, 20h30
Danse « Adolescent »
Théâtre le Forum
83, boulevard de la mer
☎ 04 94 95 55 55

DU 18 AU 24 JANVIER

➤ AGGLOSCENES

Mardi 19 janvier, 20h30
Théâtre « Les naufragés »
Théâtre le Forum - 83, bd de la mer
☎ 04 94 95 55 55

➤ RENDEZ-VOUS DU MERCREDI

Mercredi 20 janvier, 14h30
(sur réservation) - A partir de 6 ans
« La belle histoire d'un livre : La carte pop up à la manière de David A. Carter »
Médiathèque Villa-Marie
☎ 04 94 51 01 89

➤ LA NUIT DE LA LECTURE

Samedi 23 janvier - 17h30
(sur réservation)
« Un jour en 1889... »
Les comédiens de l'association Victor Chocquet Evenements et l'équipe de la Médiathèque Villa-Marie vous invitent à un voyage dans le temps... jusqu'en 1889 ! Venez participer en famille à cette soirée qui vous plongera dans une autre époque : reconstitutions, décors, ateliers, jeux...
Médiathèque Villa-Marie
☎ 04 94 51 01 89

DU 25 AU 31 JANVIER

➤ CONFÉRENCE

Mardi 26 janvier, 18h
(Dans le cadre du 24^e Festival du Court-métrage de Fréjus)
« Le cinéma de Prévert »
Par Charles-Armand KLEIN
Médiathèque Villa-Marie
☎ 04 94 51 01 89

DU 27 JANV. AU 2 FÉV.

➤ CONFÉRENCE DE L'U.E.V.A.

Lundi 27 janvier, 15h
« Les fantastiques découvertes sur le cerveau grâce à l'IRM fonctionnelle »
Animée par M. Serres
Villa Aurélienne
☎ 04 98 11 57 10 - 09 61 21 55 61

➤ CINÉ-CLUB

Lundi 27 janvier, 20h
« Les siffleurs » de Cornéliu Porumbui
Cinéma le Vox
☎ 06 78 08 33 55

➤ CONFÉRENCE... CONNAISSANCE DU PATRIMOINE

Mardi 28 janvier, 18h
« Solange, la fille mal aimée de George Sand » Animée par Madame Segoin
Salle Agricola, avenue de Verdun
☎ 04 94 51 09 52

➤ THÉÂTRE LE FORUM

Mardi 28 janvier, 20h30
Théâtre : « Burlingue »
Par la compagnie du manteau d'Arlequin
☎ 04 94 95 55 55

➤ ANIMATION JEUNESSE

Mercredi 29 janvier, 14h30
A partir de 6 ans
Créa-Junior : "La B.D. haute en couleur"
Médiathèque Villa-Marie
☎ 04 94 51 01 89

➤ CONFÉRENCE DE L'U.E.V.A.

Mercredi 29 janvier, 18h
« Sur le clocher jauni, la lune Comme un point sur un i » "Musiques et poèmes de la Lune et de la nuit" - Animée par M. Pastor - Villa Aurélienne
☎ 04 98 11 57 10 - 09 61 21 55 61

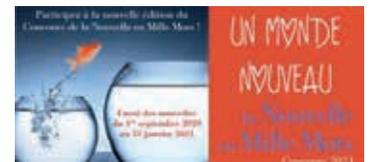
PÉTANQUE



➤ LA GRANDE FINALE PPF 2020 AURA LIEU DU 28 AU 30 JANVIER

Initialement programmée deux week-end plus tôt, la grande finale PPF (Passion Pétanque française) aura finalement lieu du 28 au 30 janvier. Cette finale 2020, qui se déroulera pour la 5^e année de rang dans la cité romaine, aura comme tant d'autres événements, été tronquée par la pandémie de Covid et les périodes de confinement induites. Ainsi, seules sept (des 27 étapes initialement inscrites au calendrier masculin, des 22 prévues pour la compétition féminine) ont finalement pu se tenir.
+ d'infos et programme complet sur le www.ville-frejus.fr

CONCOURS



➤ CONCOURS DE LA NOUVELLE EN 1000 MOTS : JUSQU'AU 31 JANVIER POUR "UN MONDE NOUVEAU"

Un monde nouveau, tel sera sans doute l'un des vœux les plus souhaités sous le gui en cette fin d'année 2020. Un monde nouveau, c'est aussi le thème du Concours de la Nouvelle en 1000 mots 2021, pour lequel la dead-line de l'envoi des manuscrits est fixé, rappelons-le, au 31 janvier prochain. Petit rappel du règlement : votre nouvelle doit comporter 1000 mots (+/- 10%), être écrite en langue française et, bien évidemment, respecter le thème imposé. Six prix seront attribués, le palmarès devant être proclamé au printemps prochain...
+ d'infos. Tél. 04 94 51 01 89
concoursdelanouvelle@ville-frejus.fr
Règlement sur le www.bm-frejus.fr

TRIBUNE D'EXPRESSION DES ÉLUS NON MEMBRES DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Chers amis,

A l'heure où vous lirez ces lignes, nous aurons repris nos activités habituelles à l'aube d'une nouvelle année.

En vérité, tous n'auront pas cette chance.

Ceux de nos concitoyens décédés, ou encore malades du COVID : à vous, à vos familles, nous vous assurons de nos pensées fraternelles et vous souhaitons bon courage.

Ceux dont l'activité professionnelle est encore arrêtée par des mesures restreignant notre liberté, mais tellement vitales pour lutter contre la maladie : nous ne vous oublions pas et vous retrouverons avec bonheur dès que ces mesures seront levées.

Tous ceux encore qui, par peur du lendemain, se demandent si leur emploi sera préservé et s'ils pourront encore assurer à leurs enfants un avenir décent et heureux : À vous tous, chers concitoyens, nous voulons vous dire de ne pas perdre courage. De continuer d'espérer et à avancer ensemble pour construire notre avenir commun.

Nous, vos élus, continuerons en 2021 à vous écouter, à relayer vos idées, vos rêves pour qu'ils incarnent le Fréjus de demain. Au sein du conseil municipal, dans les commissions de la CAVEM (mobilité transport-infrastructure et aménagement-habitat équipement), nous ne cesserons jamais de faire entendre votre voix pour anticiper, prévoir, dessiner la ville dont vous rêvez.

À tous, nous vous souhaitons une belle année 2021, forcément meilleure que 2020.

Emmanuel BONNEMAIN

« Notre parti c'est Fréjus »

Conseiller municipal d'opposition

Conseiller communautaire

contact@ebonnemain2020.fr

TRÈS BONNE ANNÉE A TOUTES ET TOUS

Chères Fréjusiennes, Chers Fréjusiens,

2020 aura été une année très difficile pour la plupart d'entre nous, pour cette nouvelle année, nous vous souhaitons 1 an de paix, 12 mois de bonheur, 52 semaines de bonne santé, 365 jours d'amour, d'amitié, de plaisir, 8760 heures de chance & 525 600 minutes de joie.

Nous souhaitons pour notre belle ville qu'elle soit apaisée, plus démocratique, mieux sécurisée, développée harmonieusement avec la nature & que des projets ambitieux soient portés pour son rayonnement & son attractivité.

Nous avons une chaleureuse pensée pour nos personnels soignants si durement éprouvés.

N'oublions pas toutes celles & tous ceux impactés durablement par cette crise, nos 450 associations, nos commerçants & artisans, nos restaurateurs & hôteliers.

Nous saluons aussi le travail remarquable du personnel municipal, qui a su s'adapter dans ces circonstances particulières.

Prenez soin de vous & de vos proches, en particulier nos aînés.

Julien Poussin pour l'Union des écologistes & de la gauche

Contacts : 0621518859 - pourfrejus2020@hotmail.com

Facebook : Avec Julien Poussin, ensemble écrivons l'avenir pour Fréjus

Quand nous avons été élus en mars dernier, nous formions de fait avec Laurence Fradj et Angélique Fernandes le groupe d'opposition «Vivons Fréjus». Mais dès l'élection, son fonctionnement a été très vite perturbé, puis bloqué du fait de la défection de notre cheffe de file.

Cette embarrassante situation a perduré ainsi jusqu'à mi-septembre, où après plusieurs mois d'absence et de mutisme quasi permanent, notre ancienne tête de liste LR est sortie de son silence pour nous informer de son projet pour motifs personnels de démissionner de ses mandats d'élu fréjusienne et communautaire après les élections sénatoriales. Avant de rompre tout contact.

Depuis cette annonce, j'ai encore attendu deux mois qu'elle se manifeste.

En vain ! J'ai donc pris acte de son auto-exclusion volontaire de «Vivons Fréjus» qui n'existe plus puisque tout groupe doit être composé d'au moins trois membres.

Il va de soi que je regrette la dissolution de notre groupe politique, mais je n'en porte pas la responsabilité. Je continuerai néanmoins à siéger au conseil municipal en tant qu'élu non-inscrit d'opposition, en restant fidèle aux valeurs et à l'ambitieux projet qu'avec l'équipe de «Vivons Fréjus» nous avons portés pour notre commune.

Jean-Luc Epuron

Du renouveau

Le mandat d'élu ne se résume pas à de la figuration. Celui de l'opposition est de contrôler l'action de la majorité, s'opposer quand cela est nécessaire, et proposer des alternatives.

Il implique un fort investissement personnel. Le blocage induit par la trop longue absence de Laurence Fradj empêche les élus de notre groupe de mener à bien notre mission.

Mon engagement pour ma ville, ses habitants, est entier. Dans la droite ligne de mes valeurs, sans renier mes convictions, j'ai repris ma liberté de parole et d'action au sein du Conseil Municipal.

2020: une année « horribilis » avec sa crise sanitaire et économique.

Les initiatives de la Ville se sont réduites à peu de chagrin, limitées à des exonérations fiscales, compensées par l'Etat. Elle aurait pu créer une plate-forme d'achats en ligne regroupant les commerçants pour augmenter leur visibilité, et lutter ainsi contre les géants du e-commerce. Dans ce contexte, les Fréjusiens attendent plus que jamais de leurs élus qu'ils agissent en responsabilité, c'est ainsi que j'entends exercer mon mandat.

En ce prélude au renouveau, je vous souhaite à tous des rêves, du cœur pour les concevoir, la santé pour les accomplir, et le bonheur de les avoir réalisés.

Angélique FERNANDES

Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

Fréjusiennes et Fréjusiens, permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter une excellente année 2021, pleine de santé, qui ne pourra être que meilleure que la terrible année 2020 que nous avons vécue.

Ce début d'année permet de faire un bilan des premiers mois de la seconde mandature de David Rachline. Ce bilan est plus que mince. On me rétorquera crise sanitaire. Je dirai plutôt manque de travail. Qu'a fait David Rachline pendant les deux mois de juillet et d'août en l'absence de confinement ? Pourquoi n'a-t-il pas travaillé à lancer de nouveaux projets ? Il s'est en fait contenté de vivre sur des projets déjà initiés.

Quelle a été sa grande action pour Fréjus qui a occupé la majeure partie de son temps : le scandaleux remplacement du président de l'AMSLF. Quelle a été son action dans la crise sanitaire : celle d'un suiveur, d'un homme pas courageux qui regarde passer le train, en somme pas celle d'un leader : pas de soutien aux commerces dits non essentiels, ni aux bars, ni aux restaurants.

La grande question que doivent se poser nos concitoyens est la suivante : y a-t-il un pilote dans l'avion ?

Richard Sert pour Fréjus Passionnement

TRIBUNE DU GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

MOBILISES POUR 2021

En ce début 2021, l'ensemble du groupe de la majorité municipale tient tout d'abord à vous présenter ses meilleurs vœux pour les douze mois à venir. Vœux de bonheur, de succès dans vos entreprises, de joies partagées avec vos familles et vos proches.

Notre premier souhait est évidemment, comme sans doute chacun d'entre vous, de sortir au plus vite de cette crise sanitaire et de retrouver une vie délivrée des contraintes qui pèsent sur nous depuis plusieurs mois.

Nous espérons que ce moment viendra très rapidement. Car nous avons pu mesurer à quel point le partage, la convivialité, ou ne serait-ce que l'expression d'un sourire étaient essentiels à notre quotidien.

Nous pensons tout particulièrement à nos aînés, qui ont pu souffrir de l'isolement créé par les limitations des déplacements et des visites.

Notre CCAS a été et demeure à leurs côtés, par des appels réguliers, les services à domicile, des aides et des visites si besoin. Nos élus ont ainsi eu le plaisir de leur remettre personnellement à domicile leur colis de Noël.

Nous pensons évidemment aux restaurateurs, hôteliers, commerçants et plus largement à l'ensemble de nos acteurs économiques, qui ont pour beaucoup souffert des fermetures, et qui pour certains ne savent toujours pas de quoi demain sera fait. Nous avons pris plusieurs mesures en leur faveur, dans le cadre des compétences municipales. La CAVEM s'est également investie pour les informer, relayer leurs préoccupations ou encore les aider à travers des abattements de cotisation foncière des entreprises pour les secteurs les plus touchés.

Pour nombre d'entre eux, 2021 sera encore une année difficile.

Nous continuerons à les accompagner. Le prochain lancement d'une plateforme e-commerce sera un atout supplémentaire pour nos commerces. Une telle plate-forme ne se crée pas en un jour : plutôt qu'un affichage éphémère, nous avons opté pour une solution durable et répondant aux besoins exprimés. Par ailleurs, nous travaillons déjà

à différents animations et événements, dès lors que les règles sanitaires nous le permettront.

L'investissement local est nécessaire à la relance de l'activité économique, et nous continuerons à investir, comme nous l'avons fait récemment à travers les travaux du centre-ville, ceux des digues du Reyran, la création du pôle Enfance, celle de l'éco-parking Sainte-Croix ou de l'aire de jeux du Parc Areca. Ces investissements seront orientés autour de deux objectifs majeurs.

D'une part, renforcer l'attractivité de Fréjus, car c'est ainsi que nous attirerons encore davantage de visiteurs et de touristes, mais aussi d'entreprises et d'instituts de formation, ce qui bénéficiera à nos commerces comme à l'emploi local. La poursuite de la rénovation de notre centre ancien, une politique volontariste de ravalements, le lancement opérationnel du projet de parking et de centre administratif Place Paul-Vernet, mais aussi de la ZAC des Sables comme du Front de Mer, les travaux de la plate-forme romaine avec un nouveau parc, illustrent cette démarche.

D'autre part, nous engager durablement pour notre environnement. La plantation prochaine de 500 nouveaux arbres sur la Base Nature, la création de nouveaux jardins partagés, la réalisation de nouvelles pistes cyclables, mais aussi un ambitieux programme d'installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments publics comme la poursuite de la rénovation de notre éclairage public – avec un fort impact en termes de réduction de la consommation énergétique – seront d'autres réalisations concrètes de l'année à venir.

Soyez toutes et tous assurés de notre enthousiasme et de notre mobilisation pour faire en sorte que 2021 soit une belle et productive année pour Fréjus et les Fréjusiens !

GROUPE DE LA MAJORITÉ

LES NAISSANCES



Novembre

PAUMARD Lyla - 06/11

VANDESQUILLE Mia - 08/11

AUPETIT MAZZOLINI Luce - 09/11

MARCHINI DEBEVE Alice - 20/11

NACRÉON Tao - 21/11

ROYAL Constantin - 23/11

PINEDA LABARCA Emma - 23/11

BEN ROMDHANE Lèyène - 25/11

BLUSZCZ Nymérya - 27/11

LES MARIAGES

Novembre

MARTINA Nell et MIEL Léa - 07/11



DU 15 JAN. AU 9 FÉV. 2021

THÉÂTRE LE FORUM / VILLA AURÉLIENNE

CINÉMA LE VOX / MÉDIATHÈQUE VILLA MARIE

FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE

22 JANVIER

COMPÉTITIONS OFFICIELLES



COVID 19 : POUR VOUS PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES.
VEILLEZ À RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES EN VIGUEUR

Fréjus.fr
Cœur d'Azur

